

Retrouvez-nous sur
batimentcfabourgognefranche.com

CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, AGENCEMENT

Présentation succincte du métier

Le menuisier conçoit, fabrique et pose des portes, des fenêtres, des volets, des placards, des parquets, des escaliers... pour agencer des logements, des bureaux ou des magasins. Il trace, façonne, restaure et assemble les pièces, en assure la finition par des revêtements divers (laques, teinture, vernis). Il doit aussi bien savoir se servir d'outils simples, tels que le compas, l'équerre, la règle que de machines modernes.

Métier(s) auxquels conduit la formation

- Agenceur de cuisines et salles de bains
- Machiniste Constructeur ou Plateau
- Menuisier

Objectifs généraux de la formation

- Fabriquer principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse
- Assurer le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils
- Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le menuisier doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets

Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Analyse d'une situation professionnelle
- Agencement et revêtement
- Fabrication d'ouvrages spécifiques

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Prévention Santé Environnement
- Attestation R408 – Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- Sauveteur Secouriste au Travail
- Habilitation électrique

i informations

CODE RNCP : 36112

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- ▶ Reconnues travailleur handicapé
- ▶ Sportifs de haut niveau
- ▶ Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant ce diplôme

Par la voie de la formation continue, en contrat de professionnalisation :

- ▶ Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- ▶ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- ▶ Bénéficiaires de minima sociaux
- ▶ Personnes ayant été en contrat unique d'insertion (CUI)

Autres publics :

- ▶ Salariés, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...

Autres dispositifs :

- ▶ Plan de développement des compétences, compte personnel de formation...

Public en situation de handicap :

- ▶ Nous contacter pour vous accompagner et évaluer votre accessibilité

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

- Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Anglais, Mathématiques, Sciences
- Enseignement professionnel : dessin technique
- EPS

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Situations simulées en réalité virtuelle et/ou augmentée
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

- Salles de formation équipées de vidéoprojecteur
- Atelier : Poste individuel, Outillage individuel et/ou collectif
- Échafaudage de pied
- Matériel nécessaire au métier de Menuisier

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Formateurs d'Enseignements Généraux
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et/ou épreuves ponctuelles finales

> Qualifications pouvant être préparées à l'issue de la formation

- BP Menuisier

► Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Pour les autres dispositifs :

► Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

DURÉE

► Standard : 2 ans

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Dijon
Besançon
Marzy
Auxerre
Autun

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 par groupe

Maxi : 16 par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

► Septembre / Octobre

Entrée permanente le reste de l'année : nous contacter

COÛT DE LA FORMATION

► Coût de formation pris en charge par l'organisme financeur dont relève l'entreprise

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Le Pôle Développement vous accompagne dans vos recherches d'un contrat en alternance (Apprentissage, Contrat Pro, etc.)
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos Téléconseillers et Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises sont à votre écoute, contactez-nous au :

- 03 72 612 612
- contact@batimentcfabourgognefranche.comte.com

